

1

2

3

4

5

6

7

8

PARC NATIONAL



Etape 7 - De Marseille (Saint Victor) à Marseille (La Barasse) 16,5 km – 4 h

Balisage Bleu et



1

Monter la rue de l'Abbaye et prendre à droite la rue d'Endoume. Filer tout droit, après le n° 41, traverser la place à gauche, suivre le rempart de la rue des Lices, utiliser les escaliers à droite.

[Jonction avec le GR® de Pays 2013 Marseille Provence Métropole.](#)

Balisage Jaune/Rouge et




Descendre en traversant le jardin de la Colonne, sortir sur le cours Pierre Puget.


[Séparation avec le GR® de Pays 2013 Marseille Provence Métropole.](#)

Balisage Bleu et



Le descendre, [ Palais de justice], enchaîner dans la rue Armény, en face de la préfecture, virer à gauche et traverser la place Félix Baret pour continuer dans la rue Saint- Ferréol.

2

Monter à droite La Canebière, [ Eglise Saint Vincent de Paul], le boulevard de la Libération et l'avenue des Chartreux. Virer à droite dans la rue Pierre Roche.

[ Eglise des Chartreux].

3

Prendre à droite le boulevard d'Arras. Aller à gauche Place Brossolette puis à droite rejoindre la rue des 3 frères Carasso. Traverser le boulevard de La Blancarde et emprunter la rue du docteur Acquaviva. A l'intersection avec le tramway, tourner à gauche dans l'avenue du Maréchal Foch. A la piscine Vallier, virer à droite sur le boulevard Sakakini.

4

Au carrefour du boulevard Chave, virer à gauche et rejoindre la rue Jean Martin à droite.

Au bout, traverser la rue Saint-Pierre et aller en face vers la place aux palmiers, suivre le chemin de l'Armée d'Afrique, passer sous la voie ferrée, longer le mur d'enceinte du cimetière. Au carrefour après le dernier marchand de fleurs de la porte Rampal, utiliser les aménagements piétonniers pour traverser en sécurité l'échangeur Florian en direction du côté gauche de la passerelle qui traverse l'Huveaune avant le magasin Castorama.

5

A la dernière intersection de l'avenue Florian, partir à gauche sur le boulevard de Saint-Loup.

Jonction avec le GR® de Pays 2013 Marseille Provence Métropole.



Balisage Jaune/Rouge et

Au n° 240, entrer à droite dans le parc Saint-Cyr et monter jusqu'au château. À la sortie du parc, virer à gauche et descendre, après l'arrêt de bus Parc St Cyr, prendre à droite entre les arbres vers le chemin rural n° 34 de la Valbarelle à Saint-Marcel. Passer un stade, la cité et l'école maternelle Michelis.

6

Au bout de l'avenue du Pontet, monter un sentier à droite le long de la clôture pour rejoindre le canal (busé) et le suivre. Au bout du canal, ressortir de la résidence par un portillon et poursuivre en longeant le canal. Après un petit pont en brique et pierre, s'élever à droite dans la traverse Crésus. Au bout de la traverse, monter à droite rue de la Granière sur une centaine de mètres, puis emprunter à gauche une piste le long des jardins ouvriers. Au bout des jardins, descendre à gauche un escalier qui entre dans le parking de la cité des Néréides.

7

Juste après le local à poubelle, dévaler à droite l'escalier, remonter par la rue Saint-Clair puis encore à droite dans une rue plus large qui monte en pente raide. Au n° 68, trouver à droite un escalier, atteindre la chapelle Notre-Dame de Nazareth. Poursuivre tout droit et dévaler la montée des Gaulois.

8

Monter à droite le boulevard de la Forbine. Après une citerne, franchir la barrière à gauche. Le chemin s'oriente à l'est, puis de suite vers le nord, et continue vers l'est en surplombant le canal de Marseille. A la barrière DFCI CQ 123, descendre la route du Vallon de Chaumery, puis à droite, monter le chemin de la Maque, au n° 29 virer à gauche. Au bout, descendre le chemin du pic Foch.